



GUIDE POUR LA PREVENTION DE LA CORRUPTION DANS L'ORGANISATION DES CONCOURS ADMINISTRATIFS



Janvier 2023

I. INTRODUCTION

La perception par l'opinion publique des concours administratifs demeure très négative à cause des pratiques non conformes aux exigences de plus hauts standards en matière d'intégrité, d'honnêteté et de transparence, qui prévalent dans leur organisation et leur fonctionnement. En effet, le déroulement et les résultats de ces concours ont toujours fait l'objet de véhémentes critiques. Malgré l'accompagnement continu de l'équipe opérationnelle du BIANCO tout au long du processus, allant de l'élaboration de la convention jusqu'à la publication des résultats, ceux-ci semblent encore mitigés et le principe de méritocratie reste une utopie.

Le défi majeur est de rendre crédibles et transparents les concours administratifs pour garantir et promouvoir l'égalité de chance de tout citoyen dans l'accès à la fonction publique suivant les critères de compétences et de savoir-faire. L'importance accordée aux notions de sincérité et de transparence dans tout le processus d'organisation du concours, en tant que porte d'entrée dans l'administration publique, constitue déjà un gage de l'intégrité des futurs agents de l'Etat.

Actuellement, le Ministère en charge de la fonction publique s'achemine vers la réforme des modes de recrutement des agents de l'Etat à travers l'élaboration d'un projet de décret régissant l'organisation des concours administratifs et la conception du logiciel « a-harihary version 2.0 ». Cette volonté d'assainissement contribue assurément à la réduction des risques de corruption dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle le BIANCO y a apporté ses expertises techniques et méthodologiques à travers l'élaboration de cette cartographie des risques de corruption dans le processus d'organisation des concours administratifs basée sur la méthode Anti-Corruption WORKS.

Le présent document a pour but également d'aider les entités organisatrices dans l'exécution de leurs tâches à élaborer des stratégies efficaces pour cerner les risques potentiels de corruption tout au long de la phase de l'organisation avant, pendant et après l'épreuve, d'une part, et à trouver un socle commun aux principes, procédures et mécanismes devant régir le bon fonctionnement des concours administratifs, d'autre part.



LISTE DES ACRONYMES

ACW	Anti-Corruption Works
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
DRH	Direction des Ressources Humaines
EPNFP	Etablissement Public National de Formation Professionnelle
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MTEFPLS	Ministère de Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MINJUS	Ministère de la Justice
OSC	Organisation de la Société Civile
STAC	Structure Anti - Corruption
UCC	Unité de Coordination de Concours

II. L'ANALYSE DES RISQUES DE CORRUPTION

Légende :

1° Sévérité :

- P : Probabilité que les risques se produisent selon l'avis des participants :
 - 1 = peu probable / rare ;
 - 2 = assez probable / arrive de temps en temps ;
 - 3 = très probable.
- I : Impact par rapport à l'atteinte de l'objectif du processus, dans le cas où le risque se produit, selon l'avis des participants :
 - 1 = impact mineur ;
 - 2 = impact moyen / à ne pas négliger ;
 - 3 = impact majeur / sévère.
- S : Sévérité de l'impact : $S = P \times I$
 - Si $S \leq 3$ impact peu sévère ;
 - si $4 \leq S \leq 6$ impact assez sévère ;
 - si $6 < S \leq 9$ impact très sévère.

2° Sphère d'influence des participants :

- Un paramètre qui permettra, plus tard, de prioriser les actions anti-corruption. En effet, le fait de disposer d'une influence directe sur une étape du processus permet d'entamer les mesures anti-corruption.
- Notation à utiliser :
 - 0 = aucune influence,
 - + = influence indirecte,
 - ++ = influence directe.
- Si l'influence sur une étape du processus est égale à zéro, il faudrait se passer de cette étape et se concentrer sur les étapes où il y a plus d'influence.
- L'analyse des risques de corruption dans le processus d'organisation de concours administratifs basée sur la méthode Anti-Corruption WORKS (ACW) a permis d'obtenir la cartographie suivante :



PHASE : PRE-EPREUVE

Etapas	Risques de corruption	Descriptions		Sévérité	Notre Influence
		Qui	Quoi		
<ul style="list-style-type: none"> Etude et expression des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Favoritisme Abus de fonction Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs (Ministère employeur, MTEFPLS, MEF etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Les besoins pourraient être orientés vers des avantages personnels ne reflétant pas les besoins réels et les objectifs de l'entité. 	4	++
		<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs (Ministère employeur, MTEFPLS, MEF, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Des quotas régionaux et/ou individuels pourraient être convenus au préalable par les organisateurs et les autorités. L'arrêté d'ouverture pourrait être élaboré de manière confuse et incomplète pour éliminer et/ou favoriser certains candidats. Les responsables de l'élaboration de l'arrêté d'ouverture pourraient outrepasser les textes réglementaires notamment l'effectif des candidats admis afin de favoriser des amis proches ou des membres de leurs familles. 		
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de l'arrêté d'ouverture 	<ul style="list-style-type: none"> Favoritisme Abus de fonction Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Ministres DRH Organes / Autorités décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir discrétionnaire élevé des responsables de la désignation des membres UCC Non application des textes (code de conduite et déontologie, manuel de procédure, sanction ...). Manque de contrôle sur la procédure de désignation des membres de l'UCC. 	6	++
		<ul style="list-style-type: none"> Constitution de l'Unité de Coordination des concours (UCC) 	<ul style="list-style-type: none"> Les premiers responsables des Ministères pourraient désigner des membres de l'UCC faciles à manipuler. Certains personnes pourraient corrompre les premiers responsables des Ministères pour être désignés membres de l'UCC en échange de cadeau illicite. Les mêmes personnes pourraient être désignées membres de l'UCC pour de nombreuses sessions successives. 		

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre Influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Implication des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Conflit d'intérêts Abus de pouvoir Trafic d'influence Favoritisme Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs UCC Partenaires (STAC, BIANCO, OSC) 	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires pourraient imposer leurs avantages aux organisateurs durant l'organisation du concours. Les représentants désignés des entités partenaires pourraient être corripibles et devenir complices des organisateurs. La même personne occupant trop longtemps le même poste pourrait abuser de sa position pour obtenir des avantages indus. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de structure permanente d'organisation de concours. Absence de suivi et de contrôle des chefs hiérarchiques des représentants des entités partenaires. Manque de clarté sur les missions spécifiques des partenaires lors de l'organisation des concours administratifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Non respect des engagements et manque de responsabilité des partenaires. Concours non crédible (intervenants corrompus). 	3	+
<ul style="list-style-type: none"> Publication de l'avis de concours et/ou de l'arrêté d'ouverture 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Favoritisme Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> UCC Organes / Autorités décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> L'avis de concours pourrait être publié de manière restreinte et/ou tardivement afin de favoriser certains candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de suivi et de contrôle sur l'effectivité de la publication/affichage de l'avis de concours. Absence de compte rendu sur l'effectivité de la publication / affichage de l'avis de concours. Non application des textes réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Inégalité de chances des candidats. 	2	++

Étapes	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Note Influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Nomination des intervenants par des actes réglementaires Présidents du jury, membres du jury, Présidents et membres de Commission de surveillance, équipe de secrétariat 	<ul style="list-style-type: none"> Favoritisme Conflit d'intérêts Abus de fonction Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs UCC 	<ul style="list-style-type: none"> Les organes décideurs et les UCC pourraient nommer des intervenants faciles à manipuler. Des personnes pourraient corrompre les décideurs et les membres de l'UCC pour être désignés parmi les intervenants dans l'organisation du concours. Les intervenants nommés pourraient ne pas déclarer les conflits d'intérêts. L'identité des intervenants pourrait être dévoilée bien avant les épreuves. La même personne occupant trop longtemps le même poste pourrait abuser de sa position pour obtenir des avantages indus. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'enquête de moralité des intervenants. Absence de critères prédéfinis dans la nomination des intervenants. Manque d'intégrité des intervenants. Manque de contrôle sur le mode de désignation des intervenants. 	<ul style="list-style-type: none"> Concours non crédible (intervenants manipulables et/ou corrompus). 	6	++
<ul style="list-style-type: none"> Réception, enregistrement et clôture de dossiers de candidature 	<ul style="list-style-type: none"> Corruption passive Corruption Active Abus de fonction Favoritisme Trafic d'influence Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> UCC Organes / Autorités décideurs Secrétaires 	<ul style="list-style-type: none"> Des dossiers pourraient être réceptionnés en dehors du délai prescrit. Des dossiers de candidatures pourraient être dissimulés ou jetés afin d'éliminer des candidats. La date limite de dépôt de candidature pourrait être reportée pour favoriser des candidats retardataires. 	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence de système de traçabilité des dossiers de candidature. Manque de contrôle. Manque d'intégrité des intervenants. Centre de réception des dossiers dans un endroit reculé. Non application des textes réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement inégal des candidats. Concours non transparent. 	6	++

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre Influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Etudes et validation des dossiers de candidature 	<ul style="list-style-type: none"> Corruption passive Corruption Active Abus de fonction Trafic d'influence Cadeau illicite Favoritisme 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs UCC 	<ul style="list-style-type: none"> Des dossiers pourraient être validés sans qu'ils ne remplissent les conditions d'éligibilité. Les intervenants dans cette étape pourraient rejeter des dossiers complets pour éliminer certains concurrents. Des candidats dont les dossiers devraient être définitivement rejetés pourraient être contactés par les membres de l'UCC pour régulariser leurs dossiers contre un avantage indu. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de transparence dans la validation des candidatures. Manque de clarté et de précision de certaines dispositions de l'arrêté de concours (critères de rejet). Insuffisance du contrôle notamment celui de la liste des dossiers rejetés. Non application des textes réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Elimination des candidats potentiellement compétents. Traitement inégal des candidats. 	9	++
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration, validation et publication de la liste des candidats autorisés à concourir 	<ul style="list-style-type: none"> Corruption passive Corruption active Trafic d'influence Favoritisme Abus de fonction Conflit d'intérêts Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Ministre Organes / Autorités décideurs UCC 	<ul style="list-style-type: none"> Les autorités pourraient imposer l'insertion de certains candidats dans la liste des candidats autorisés à concourir. Le délai de publication de la liste des candidats autorisés à concourir pourrait être écourté afin d'éliminer des candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de communication. Absence de contrôle de l'effectivité de la publication de la liste. Non application des textes réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Elimination des candidats potentiellement compétents. 	6	++

Étapes	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Conception des sujets (Nomination des concepteurs, réception et traitement informatique des sujets) 	<ul style="list-style-type: none"> Favoritisme Conflit d'intérêts Corruption passive Corruption active Trafic d'influence Cadeau illicite Abus de fonction 	<ul style="list-style-type: none"> UCC Concepteurs Organes / Autorités décideurs Informaticiens 	<ul style="list-style-type: none"> Les candidats pourraient corrompre les concepteurs pour obtenir les sujets avant les épreuves. Les responsables pourraient nommer des concepteurs faciles à manipuler et/ou corruptibles. Le code d'accès aux sujets pourrait ne pas être sécurisé. Les mêmes concepteurs pourraient être nommés chaque année et abuser de cette position pour divulguer les sujets avant les épreuves. Pour faciliter la fuite de sujet et la complicité avec les candidats, les concepteurs pourraient ne pas respecter le nombre minimum des sujets à concevoir. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre insuffisant de concepteurs. Nomination des mêmes concepteurs à chaque session. Manque d'intégrité des concepteurs. Critères de recevabilité des sujets à interprétation. Manque de contrôle sur la procédure de nomination des concepteurs, sur la réception et la sécurisation des sujets. 	<ul style="list-style-type: none"> Sujets à répétition à chaque session. Fuite de sujets. Élimination des candidats potentiellement compétents. Traitement illégal des candidats. 	9	++

PHASE : EPREUVE

Étapes	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Phase préparatoire aux épreuves 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Corruption passive Favoritisme Corruption active Abus de fonction Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs UCC Candidats 	<ul style="list-style-type: none"> Des candidats pourraient proposer un pot-de-vin aux hauts responsables pour être admis au concours. Les sujets proposés pourraient être divulgués par les concepteurs. Les sujets pourraient être traités à l'avance. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect des guides/notes sur les consignes aux intervenants. Faille dans le contrôle organisationnel (contrôle interne). Non-respect du manuel de concours (baise) par les surveillants, secrétaires et informaticiens. Légereté des sanctions (que des sanctions administratives). Culture d'impunité. Fuite de responsabilité. Manque de formation des responsables à chaque niveau (incompétence). 	<ul style="list-style-type: none"> Inégalité de chance des candidats. Annulation des concours. Fuite de sujets. Résultat non fiable. Perturbation des épreuves. Concours non crédible. Perte de confiance. Multiplication des réseaux de corruption. 	2	0
<ul style="list-style-type: none"> Opération de tirage au sort 	<ul style="list-style-type: none"> Favoritisme Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Cadeau illicite Abus de fonction 	<ul style="list-style-type: none"> Informaticiens Chef de centre Partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> L'informaticien et/ou le Chef de centre et/ou le Partenaire pourraient communiquer le sujet directement aux candidats avant le début de l'épreuve. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect des textes et consignes relatifs à l'envoi et la sécurisation des sujets. Faille dans le contrôle organisationnel (contrôle interne). 	<ul style="list-style-type: none"> Inégalité de chance des candidats. Annulation des concours. Fuite de sujets. Résultats non fiables. 	6	++

Étapes	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des sujets et Scellage des sujets 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Favoritisme Abus de fonction Cardeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Responsables de la multiplication et scellage des sujets Responsable des force de l'ordre (scellage et sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes chargées de la multiplication et scellage des sujets pourraient communiquer les sujets directement aux candidats à quelques minutes du début des épreuves. Il pourrait y avoir une fuite de sujets car la duplication des sujets est assistée par plusieurs personnes. Les personnes complices des candidats pourraient ne pas respecter les consignes après la séance de multiplication des sujets (interdiction d'utilisation de téléphone, interdiction de sortie de la salle de multiplication des sujets avant une durée définie après le début des épreuves etc ...). 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de l'éthique et de la déontologie (confidentialité/ obligation de réserve). Manque d'intégrité. Manque de suivi et de contrôle dans la duplication des sujets. Non application des textes réglementaires de concours. Aucun engagement des intervenants. Manque de compétence des acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de candidats incompetents (faible niveau). 	9	++

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Déroulement des épreuves 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Favoritisme Abus de fonction Népotisme Conflit d'intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> Chef de centre Membres de la commission surveillance Candidats Force de l'ordre Organes / Autorités décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> Des candidats pourraient envoyer d'autres personnes pour composer les épreuves à leur place, en connivence avec des surveillants. Des surveillants/chef de centre pourraient permettre aux candidats de commettre des fraudes ou leur communiquer les réponses. De hauts responsables pourraient donner l'ordre de favoriser des candidats. Les candidats pourraient mettre des signes distinctifs sur leurs feuilles de copie. Le surveillant pourrait omettre de dénoncer l'existence d'anomalies (différence entre nombre de copies rendues et le nombre de candidats présents, fraude etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Manque / insuffisance du système de contrôle dans le centre d'examen. Manque d'intégrité des intervenants (candidats, surveillants). Non-respect des consignes et du manuel de procédure de concours. 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de candidats incompetents (faible niveau). Résultats non fiables. 	6	++

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre Influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Opération de codage 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Favoritisme Cadeau illicite Abus de fonction 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat Chef de centre Surveillants Candidats 	<ul style="list-style-type: none"> Le secrétaire pourrait communiquer le code aux correcteurs complices des candidats. Le secrétaire pourrait apposer un signe distinctif sur des feuilles de copie et les manchettes pour aider les correcteurs complices des candidats. Des feuilles de copie pourraient être substituées lors du codage. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque / insuffisance du système de contrôle dans le centre d'examen. Manque d'intégrité des intervenants (secrétaires, Chef de centre). Non-respect des consignes et du manuel de concours. 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de candidats incompetents (faible niveau). Résultats non fiables. 	9	++
<ul style="list-style-type: none"> Scellage des feuilles de copie et des manchettes, après les épreuves 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Favoritisme Abus de fonction Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat Chef de centre 	<ul style="list-style-type: none"> Le secrétaire pourrait communiquer le code aux correcteurs complices des candidats. Le secrétaire pourrait apposer un signe distinctif sur des feuilles de copie et les manchettes des candidats favorisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque / insuffisance du système de contrôle dans le centre d'examen. Manque d'intégrité des intervenants (secrétaires, Chef de centre). Non-respect des consignes et du manuel de concours. 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de candidats incompetents (faible niveau). Résultats non fiables. 	2	+

PHASE : POST-EPREUVE

Etapes	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre Influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Retour des missionnaires Remise des feuilles et manchettes au Président du Jury 	<ul style="list-style-type: none"> Corruption passive Corruption active Abus de fonction Trafic d'influence Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Missionnaires UCC Organes / Autorités décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> Des missionnaires pourraient ouvrir le colis et substituer les codes sur les feuilles de copie et les manchettes ou mettre des signes distinctifs sur les feuilles de copie et les manchettes des candidats favorisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Salaire et indemnité de missions des fonctionnaires insuffisants ; Non-respect de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'organisation des concours ; Peur de dénoncer la corruption (complicité des acteurs, peur envers les supérieurs hiérarchiques ...); Manque d'intégrité ; Lien de parenté avec des organisateurs ou de hauts responsables ; Défaillance du système de contrôle ; Défaillance de la garantie de l'anonymat des candidats. 	2	++	
<ul style="list-style-type: none"> Début des travaux de secrétariat : Dépouillement des colis et brassage des feuilles de copie 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Trafic d'influence Conflit d'intérêts Corruption passive Corruption active Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Présidents du Jury Membres du secrétariat Partenaires techniques Organes / Autorités Décideurs Candidats 	<ul style="list-style-type: none"> Des Présidents du Jury ou des membres du secrétariat ou des partenaires techniques pourraient introduire de nouvelles feuilles de copie pendant le dépouillement des colis et le brassage des feuilles de copie. Des codes sur les feuilles de copie pourraient être échangés. 	<ul style="list-style-type: none"> Droits des candidats méritants bafoués. Intégrité des organisateurs de concours administratifs remise en cause. Méfiance de la population envers les organisateurs de concours administratifs. 	6	+	

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Vérification des signes distinctifs et correction des épreuves écrites 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Conflit d'intérêts Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Caiveau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Présidents du Jury Correcteurs Membres du secrétariat Partenaires techniques Organes / Autorités décideurs Candidats 	<ul style="list-style-type: none"> Les correcteurs pourraient attribuer de bonnes notes sur les feuilles de copie portant les signes distinctifs. Certains correcteurs pourraient corrompre les Présidents du Jury ou les partenaires techniques ou les autres correcteurs pour que ces derniers puissent truquer les notes des candidats ayant des signes distinctifs sur leurs feuilles de copie. Les Présidents du Jury ou les correcteurs corrompent les membres de secrétariat pour qu'ils puissent substituer les notes sur les bordereaux de note en faveur des candidats favorisés. Des autorités pourraient corrompre les Présidents du Jury ou les correcteurs pour favoriser des candidats particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'organisation des concours. Manque d'intégrité. Lien de parenté avec des organisateurs ou de hauts responsables Défaillance du système de contrôle. Défaillance des textes réglementaires (ex. marge de manœuvre sur le choix des correcteurs). Défaillance de la garantie de l'anonymat des candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de fiabilité des données. Résultats officiels erronés. Futurs fonctionnaires incompetents. Droits des candidats méritants bafoués. Intégrité des organisateurs de concours administratifs remise en cause. Méfiance de la population envers les organisateurs de concours administratifs. 	9	++

Etapas	Risques de corruption		Descriptions		Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
	Qui	Quoi	Pourquoi				
<ul style="list-style-type: none"> Saisie des notes 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Favoritisme Corruption active Corruption passive Trafic d'influence Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Opérateurs de saisie Informaticien Présidents du jury Organes / Autorités Décideurs Candidats 	<ul style="list-style-type: none"> Certains informaticiens pourraient s'introduire frauduleusement dans la base de données pour changer les notes saisies pour favoriser des candidats particuliers. Les responsables pourraient désigner des informaticiens pour changer les notes. Les mêmes informaticiens corrompibles pourraient être désignés à chaque session. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'organisation des concours. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de fiabilité des données. Résultats officiels erronés. 	9	0
<ul style="list-style-type: none"> Saisie des manchettes et test de cohérence 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Favoritisme Corruption active Corruption passive Trafic d'influence Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Opérateurs de saisie Présidents du jury Informaticiens Organes / Autorités Décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> Le responsable pourrait introduire de nouvelles manchettes déjà codées lors de l'ouverture des manchettes pour favoriser des candidats particuliers. Le Président du jury pourrait limiter le nombre de test de cohérence pour couvrir le changement frauduleux des notes saisies dans la base de données avec l'aide de l'informaticien. 	<ul style="list-style-type: none"> Peur de dénoncer la corruption (complicité des acteurs, peur envers les supérieurs hiérarchiques...). Manque d'intégrité. Lien de parenté avec des organisateurs ou de hauts responsables. Défaillance du système de contrôle. Défaillance du logiciel informatique utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Futurs fonctionnaires incompetents. Droits des candidats méritants bafoqués. Intégrité des organisateurs de concours administratifs remise en cause. Méfiance de la population envers les organisateurs de concours administratifs. 	-9	++
<ul style="list-style-type: none"> Délibérations et publication du résultat d'admissibilité 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Favoritisme Conflit d'intérêts Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Membres du jury Organes / Autorités Décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> Des autorités pourraient fournir aux membres du Jury de délibération une liste pré établie de candidats admis. Les membres de jury de délibération pourraient changer les noms des candidats admis ou insérer des noms. 	<ul style="list-style-type: none"> Défaillance de la garantie de l'anonymat des candidats. 		9	+

PHASE : ADMISSION

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Phase de pré-épreuve d'admission 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Favoritisme Népotisme Abus de fonction Cadeau illicite Conflit d'intérêts Corruption active Corruption active 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités décideurs Membres du Jury Membres du secrétariat Candidats Partenaires techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Des candidats pourraient obtenir des membres du jury ou des techniciens ou des concepteurs les sujets avant les épreuves d'admission. L'établissement des viviers de correcteurs pourrait se faire en violant les textes réglementaires selon une concertation entre les responsables. Les membres de jury pourraient favoriser les candidats amis ou proches (membres de la famille). Des membres de jury pourraient donner des cours particuliers pour favoriser certains candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> Non application de la loi. Insuffisance de textes réglementaires (critères de sélection). Possibilité de contourner des obligations. Non-respect de la lettre d'engagement. Non-respect de chronogramme des activités. Méconnaissance des procédures, des textes réglementaires. Pouvoir discrétionnaire élevé des jurys en cas d'épreuve orale. Manque de contrôle sur le respect de la procédure en vigueur. 	<ul style="list-style-type: none"> Principe de méritocratie non respecté. Manque de confiance et réticence de la population aux concours administratifs. Principe d'égalité des chances non respecté. Epreuves non crédibles (manque de transparence). Incompétence des futurs fonctionnaires de l'Etat due à la dégradation du niveau. 	9	+

Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre Influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Phase d'épreuve d'admission (orale et/ou physique) 	<ul style="list-style-type: none"> Conflit d'intérêts Trafic d'influence Corruption par le genre Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités Décideurs Membres du Jury Candidats 	<ul style="list-style-type: none"> Les mêmes jurys pourraient être désignés chaque année et ces derniers pourraient abuser de cette position. Des candidats pourraient abuser des personnes influentes qu'ils connaissent ou corrompre directement les membres de jury ou autres responsables. Des candidats pourraient être avantagés à cause de leur apparence physique. Des candidats pourraient être favorisés par certains membres de Jury en contrepartie de rémunération ou autre avantage indu. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'éthique, d'intégrité, de moralité et de rigueur. Absence de rotation de personnel. Manque ou absence de sensibilisation du personnel à lutte contre la corruption. Vouloir réussir à tout prix. Défaillance du système de contrôle. Pouvoir discrétionnaire élevé des jurys. Non application des textes réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Principe d'égalité des chances non respecté. Epreuves non crédibles (manque de transparence). Incompétence des futurs fonctionnaires de l'Etat due à la dégradation du niveau. Mauvaise image et mauvaise réputation des organisateurs de concours. 	9	+

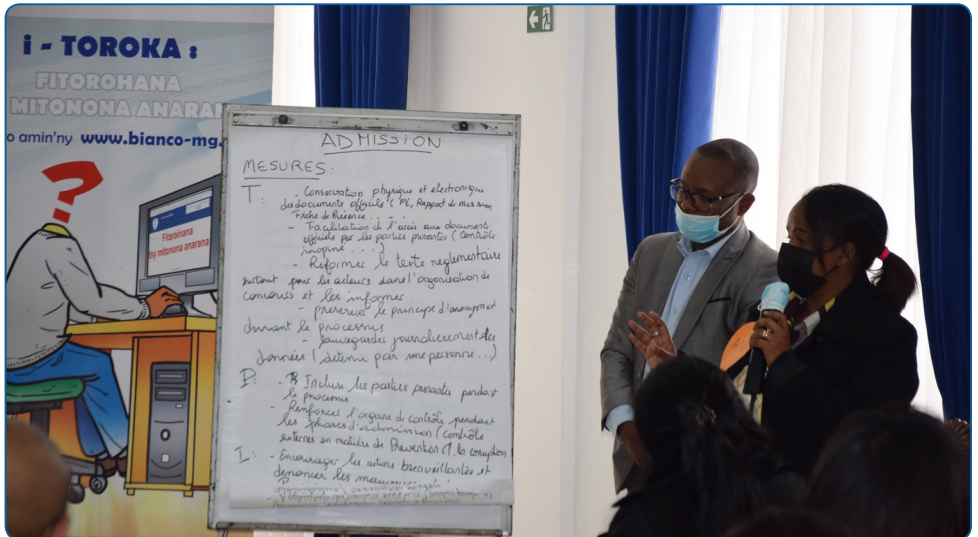
Etapas	Risques de corruption	Descriptions			Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
		Qui	Quoi	Pourquoi			
<ul style="list-style-type: none"> Phase de post-épreuve d'admission : 	<ul style="list-style-type: none"> Abus de fonction Trafic d'influence Corruption active Corruption passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Organes / Autorités Décideurs Membres du secrétariat Membres du jury 	<ul style="list-style-type: none"> Les PV de déroulement pourraient être falsifiés afin d'avantager des candidats. Des responsables pourraient substituer des notes pour favoriser des candidats. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'éthique, d'intégrité, de moralité et de rigueur. Absence de contrôle et de suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> Principe d'égalité des chances non respecté. Epreuves non crédibles (manque de transparence). Incompétence des futurs agents de l'Etat due à la dégradation de niveau. Mauvaise image et mauvaise réputation des organisateurs de concours. 	9	++
<ul style="list-style-type: none"> Traitement informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Trafic d'influence Abus de fonction Corruption active Corruption Passive Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> Informaticien Présidents du Jury Opérateurs de saisie 	<ul style="list-style-type: none"> Sous la pression des Présidents du Jury, un opérateur de saisie ou informaticien pourrait manipuler intentionnellement le saisi des notes afin d'avantager des candidats particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect de la loi, des textes réglementaires et des consignes de sécurisation relatifs à l'organisation des concours. 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise image et mauvaise réputation des organisateurs de concours. 	9	+

Etapas	Risques de corruption		Descriptions		Effets négatifs	Sévérité	Notre influence
	Qui	Quoi	Pourquoi				
<ul style="list-style-type: none"> • Délibération et publication des résultats d'admission. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organes / Autorités décideurs • Présidents de Jury • Membres de Jury • Membres de secrétariat • Candidats • Partenaires techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Une liste des candidats admis définitivement pourrait être préétablie par des Hauts responsables influents. • Une modification de la liste des admis pourrait se produire en remplaçant les candidats méritants par d'autres candidats particuliers retardant ainsi la signature et la publication des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Responsables de la vérification de l'authenticité des diplômes pourraient faire passer des faux diplômes en échange de cadeaux ou autres avantages indus. • Les candidats pourraient acheter de faux diplômes auprès des Universités publiques ou privées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Principe d'égalité des chances non respecté. • Epreuves non crédibles (manque de transparence). • Incompétence des futurs fonctionnaires de l'Etat due à la dégradation du niveau. • Mauvaise image et mauvaise réputation des organisateurs de concours. 	9	+	
<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'authenticité des diplômes 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables auprès de la fonction publique • Université • MEN • Office de BAC • MINJUS 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous la pression des Présidents du Jury, un opérateur de saisie ou informaticien pourrait manipuler intentionnellement la saisie des notes afin d'avantager des candidats particuliers. 			6	++	

III. MESURES ANTI-CORRUPTION RECOMMANDEES



En se référant à la sévérité des risques de corruption identifiés, des mesures anti-corruption ont été proposées pour chaque étape cruciale. Ces mesures visent non seulement à réduire les risques de corruption mais également à atteindre les objectifs préalablement fixés.



Conformément à la méthode AC/ Works, les mesures anti-corruption ont été élaborées sur la base des quatre piliers de la lutte anti-corruption à savoir (TPRI):

- la Transparence ;
- la Participation ;
- la Redevabilité ;
- et l'Intégrité.

Les tableaux suivants relatent les recommandations où seules les étapes à haut risque sont prises en considération

PHASE : PRE-EPREUVE

Etapes	Elaboration de l'arrêté d'ouverture
Risques	Favoritisme – Abus de fonction – Trafic d'influence – Corruption active – Corruption passive – Cadeau illicite – Conflit d'intérêts
Acteurs /alliés	MTEFPLS – MEF – Ministère employeur - Partenaires techniques – STAC –autres ministères
Mesures	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser et clarifier les dispositions de l'arrêté portant ouverture du concours (ex : diplôme ou attestation reconnu par le MTEFPLS ou par le MESUPRES) ; • Saisir officiellement et par écrit les partenaires bien avant l'élaboration de l'arrêté d'ouverture (MTEFPLS, l'Ordre des Huissiers de justice ; les autorités locales ; les Forces de l'ordre).
	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les techniciens des Ministères concernés dans l'élaboration de l'arrêté d'ouverture (MTEFPLS, MEF, STAC).
	<p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solliciter le contrôle des spécialistes externes au concours (Ex : organe de vérification de conformité des opérations par rapport aux textes réglementaires) ; - L'Arrêté d'ouverture/organisation du concours doit spécifier les points suivants : (1) Les conditions de recevabilité des dossiers de candidature ; (2) La date du concours, les centres d'examen, le nombre de postes à pourvoir, le type d'épreuves (admissibilité et admission), les conditions d'âge, le calendrier des épreuves, les programmes limitatifs de chaque épreuve, ainsi que les coefficients de chaque matière, le diplôme requis ; (3) Le règlement des épreuves : note éliminatoire, marques distinctives, modalités et conditions de recours à la troisième correction... ; • Ne pas programmer plus d'une épreuve par jour.
	<p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager des procédures disciplinaires en cas d'infractions/ de manquements.

<p>Etapas</p>	<p>Nomination des intervenants par des actes règlementaires : Présidents du jury, membres du jury, Présidents et membres de la Commission de surveillance, équipe de secrétariat.</p>
<p>Risques</p>	<p>Favoritisme - Conflit d'intérêts - Abus de fonction - Trafic d'influence - Corruption active - Corruption passive - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>MTEFPLS – MEF – Ministère employeur - Partenaires techniques - STAC</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser les critères de choix des intervenants ; • Requérir une nomination officielle des intervenants aux concours. <hr/> <p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommer le maximum de concepteurs de sujets (plusieurs concepteurs pour plusieurs sujets à tirer au sort) ; • Inclure les représentants du Ministère en charge de la Fonction Publique et des Ministères employeurs dans : la Présidence du Jury, la surveillance dans les salles, le secrétariat (avant, pendant et après les épreuves : dépouillement, correction, saisie des notes et des manchettes). <hr/> <p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une note d'organisation générale relatant les attributions de tous les intervenants, les modalités et conditions règlementant les épreuves. <hr/> <p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours procéder à une enquête de moralité des intervenants ; • Requérir auprès des acteurs aux concours, qu'ils s'engagent à honorer les obligations de confidentialité, d'honnêteté et de déclaration de conflit d'intérêts s'il y a lieu.

Etapes	Etudes et validation des dossiers de candidature.
Risques	Corruption passive - Corruption Active - Abus de fonction - Trafic d'influence - Cadeau illicite - Favoritisme
Acteurs /alliés	MTEFPLS - Ministère employeur - MEF - Partenaire Technique - STAC – OSC
Mesures	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les différents cas pouvant faire l'objet de régularisation et/ ou de rejet définitif avant la réception des dossiers de candidature ; • Faire une large diffusion des critères de sélection, de rejet et de tolérance notamment via les réseaux sociaux et en plusieurs langues ; • Publier la liste des candidats objets de rejet provisoire et les contacter pour qu'ils puissent régulariser à temps les dossiers manquants ; • Etablir une fiche d'exploitation de transcription (avec checklist des dossiers requis pour chaque dossier de candidature) ; • Constituer une équipe de secrétariat pour l'ouverture et la transcription des dossiers de candidature ; • Faire signer par les Présidents du jury la liste des dossiers reçus à la date limite du dépôt de candidature ; • Informatiser le traitement des dossiers de candidature.
	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les OSC et les syndicats du corps en tant qu'observateurs pour garantir le respect des procédures d'étude et de validation des dossiers de candidature.
	<p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archiver les dossiers des candidats autorisés à concourir afin de faciliter des éventuelles vérifications.
	<p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne plus tolérer la corruption en cas de non application des critères de validation des dossiers de candidature.

<p>Etapes</p>	<p>Elaboration et validation de la liste des candidats autorisés à concourir.</p>
<p>Risques</p>	<p>Corruption passive - Corruption active - Trafic d'influence - Favoritisme - Abus de fonction - Conflit d'intérêt - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>MTEFPLS - MEF - Ministère employeur - Partenaires techniques - OSC - STAC</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publier dans les médias et/ou par voie d'affichage la liste des candidats autorisés à concourir et la liste des dossiers rejetés définitivement ; • Partager une copie de la liste mère aux partenaires ; • Informer par voie postale les candidats rejetés avec mention du motif de rejet avant l'arrêtage de la liste mère pour éviter la liste additive en cas d'erreur de l'administration. <p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre le recours pour tout candidat pensant avoir rempli tous les critères ou être victimes de traitement inégalitaire ; • Impliquer les OSC, en tant qu'observateur, pour garantir le respect des procédures d'élaboration et de validation de la liste des candidats autorisés à concourir. <p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la vérification d'échantillons des candidatures autorisées et rejetées ; • Etablir un PV pour la séance d'arrêtage de la liste mère. <p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'élaboration d'une liste additive des candidats autorisés à concourir.

<p>Etapas</p>	<p>Conception des sujets (Nomination des concepteurs, réception et traitement informatique des sujets).</p>
<p>Risques</p>	<p>Favoritisme - Conflit d'intérêts - Corruption passive - Corruption active - Trafic d'influence - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>MTEFPLS - MEF - Ministère employeur - Partenaires techniques - STAC</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à un appel à candidature des concepteurs.
	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommer le maximum de concepteurs de sujets (plusieurs concepteurs pour plusieurs sujets à tirer au sort) ; • Réduire au minimum possible le délai imparti pour la remise des sujets ; • Coder les sujets.
	<p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le tirage au sort, contrôler les sujets non tirés pour vérifier la conformité au nombre de sujets sécurisés.
	<p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une enquête de moralité des concepteurs ; • Faire signer aux concepteurs une lettre d'engagement indiquant les obligations de confidentialité, d'honnêteté et d'absence de conflits d'intérêts.

PHASE : EPREUVE

Etapes	Envoi et sécurisation des sujets.
Risques	Favoritisme - Trafic d'influence - Abus de fonction - Corruption passive - Corruption active - Cadeau illicite
Acteurs /alliés	MTEFPLS - MEF - Ministère employeur - Partenaires techniques - STAC
Mesures	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer le public via les réseaux sociaux ou par un point de presse sur la sécurisation des sujets.
	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les STAC et les partenaires techniques dans la médiatisation de la sécurisation des sujets et dans l'observation du respect des procédures de sécurisation des sujets.
	<p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger le PV de constats d'envoi et sécurisation des sujets ; • Prendre des sanctions sévères à l'encontre des fautifs.
	<p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sensibilisation de tous les acteurs en matière de Lutte Contre la Corruption.

<p>Etapes</p>	<p>Multiplication des sujets et Scellage des sujets.</p>
<p>Risques</p>	<p>Trafic d'influence - Corruption active - Favoritisme - Corruption passive - Abus de fonction - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>Chef de centre, informaticien, personnel d'appui FDS (Sécurité) - partenaires techniques - STAC - MTEFPLS - Ministère employeur</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre des acteurs présents pendant la duplication des sujets ; • Installer des caméras de surveillance dans la salle de duplication des sujets ; • Interdire toute communication externe lors des opérations de tirage au sort et de multiplication des sujets. <hr/> <p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire vérifier tous les équipements informatiques et électroniques par un huissier ; • Faire assister toutes les opérations de duplication des sujets par la STAC et un huissier. <hr/> <p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger le PV de constats en cas d'anomalie ; • Contrôler le respect des procédures de multiplication et scellage des sujets. <hr/> <p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obliger chaque acteur à signer une lettre d'engagement ; • Eduquer, sensibiliser tous les acteurs à la Lutte contre la Corruption.

<p>Etapes</p>	<p>Déroulement des épreuves.</p>
<p>Risques</p>	<p>Trafic d'influence - Corruption active - Corruption passive - Favoritisme - Abus de fonction - Népotisme - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>STAC - président du jury - surveillants - secrétaires - partenaires techniques - OSC</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer le public et les candidats sur le déroulement des épreuves (convocation, centres d'examen, communication avant épreuve) ; • Veiller à l'application stricte des consignes notamment l'interdiction d'utilisation de téléphones portables ; • Organiser une rotation journalière pour les surveillants de salle.
	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les OSC dans l'observation du déroulement du concours.
	<p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des sanctions sévères à l'encontre des fraudeurs et de ses complices (exclusion immédiate de la salle) ; • Publier les sanctions par voie médiatique.
	<p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser le numéro du BIANCO pour la dénonciation d'éventuels actes de corruption ; • Appliquer la politique de Tolérance zéro (fraude, complicité de fraude) ; • Assurer la protection des dénonciateurs.

PHASE : POST-EPREUVE

Etapes	Saisie des notes et des manchettes - vérification saisie.
Risques	Abus de fonction - Favoritisme - Corruption active - Corruption passive - Trafic d'influence - Cadeau illicite
Acteurs /alliés	Secrétaires opérateurs - Présidents du Jury - Informaticien - Partenaires Techniques - STAC
Mesures	Transparence : <ul style="list-style-type: none"> • Afficher les règlements et les procédures de chaque étape du processus de l'organisation du concours au QG ; • Afficher les consignes relatives à chaque poste de responsabilité.
	Participation : <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les locaux de traitement des notes avec des caméras de surveillance et visionner régulièrement les images enregistrées par un comité de surveillance y compris les partenaires techniques.
	Redevabilité : <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer effectivement des sanctions positives pour les acteurs modèles et des sanctions négatives à l'encontre des acteurs corrompus ; • Publier les faits de corruption sanctionnés durant le déroulement du concours administratif.
	Intégrité : <ul style="list-style-type: none"> • Opérationnaliser la STAC de chaque entité organisatrice de concours administratif à bien observer les éventuelles pratiques frauduleuses lors de la phase post-épreuve.

<p>Etapes</p>	<p>Délibération et publication des résultats.</p>
<p>Risques</p>	<p>Abus de fonction - Favoritisme - Corruption active - Corruption passive - Trafic d'influence - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>Membres du jury - Partenaires techniques - STAC - MTEFPLS - Ministère employeur</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser la qualité des membres de jury de délibération dans l'arrêté d'ouverture du concours administratif ; • Réaliser la vérification exhaustive ou par échantillonnage de la cohérence physique et informatique des admissibles/admis pendant la délibération ; • Faire signer la liste des admis tout de suite après la délibération ; • Publier la liste des admis immédiatement après la signature ; • Exiger la présence obligatoire du Ministre ou de son représentant habilité à signer le résultat final pendant toute la délibération. <p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des suivis réguliers des autres parties prenantes à l'organisation du concours. <p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un compte rendu public du déroulement et du résultat définitif du concours administratif organisé ; • Communiquer le déroulement du processus. <p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire signer une lettre d'engagement par tous les acteurs ; • Déclarer l'absence de conflit d'intérêts pour tous les acteurs ; • Interdire la participation des organisateurs des concours administratifs aux cours préparatoires.

PHASE : ADMISSION

<p>Etapas</p>	<p>Pré-épreuve d'admission (orale-épreuve physique-informatique).</p>
<p>Risques</p>	<p>Trafic d'influence - Népotisme - Favoritisme - Conflit d'intérêts - Corruption active - Corruption passive - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>Président de jury - membres de jury - candidats - Ministère employeur - STAC - MTEFPLS</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publier les faits de corruption sanctionnés durant le déroulement ; • Reformuler le texte réglementaire régissant les membres de jury ou les Présidents du jury (interdire la réception des candidats sur le lieu des épreuves ou dans le bureau).
	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'organe de contrôle pendant la conception des sujets (caméra de surveillance dans la salle).
	<p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer effectivement des sanctions positives ou négatives à l'encontre des acteurs.
	<p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Standardiser les indemnités de vacation de chaque établissement.

<p>Etapes</p>	<p>Phase de post épreuve d'admission – Traitement informatique.</p>
<p>Risques</p>	<p>Abus de pouvoir - Trafic d'influence - Favoritisme - Corruption active - Corruption passive - Cadeau illicite</p>
<p>Acteurs /alliés</p>	<p>Ministère employeur - Président de jury - DG Ecole - PTF - STAC</p>
<p>Mesures</p>	<p>Transparence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver (en versions physique et électronique) les documents officiels (PV, rapport de mission, fiche de présence) ; • Faciliter l'accès aux documents officiels par les parties prenantes (contrôle inopiné) ; • Veiller au respect du principe d'anonymat durant le processus ; • Sauvegarder journalièrement les données (Sécuriser les CD datés dans l'armoire avec les colis du concours). <p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure les parties prenantes tout au long du processus. <p>Redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des sanctions positives (promotion, lettre de félicitation, bonification, bourses de formation) ; • Appliquer des sanctions négatives (pénale, administrative, disciplinaire) ; • Renforcer l'organe de contrôle pendant les phases d'admission (contrôle externe en matière de prévention de corruption). <p>Intégrité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions bienveillantes et dénoncer les mauvaises intentions.

IV. CONCLUSIONS/POINTS IMPORTANTS A RETENIR

En guise de conclusion, comme il s'agit de la cartographie des risques de corruption, l'accent a été mis sur la compréhension partagée des risques de corruption tout au long du processus d'un concours administratif, d'une part, et sur l'identification consensuelle des mesures concrètes anti-corruption dans le système de recrutement des agents publics, d'autre part. Les enjeux des concours administratifs sont de taille et multiples, leur réussite permettra à l'Administration de disposer des ressources humaines de qualité répondant aux exigences éthiques.

Dès lors, l'aboutissement à cette cartographie de risques s'est basé sur un examen minutieux et détaillé

des pratiques administratives dans le processus de recrutement afin de détecter toutes les failles et anomalies dans le système en vue d'en formuler des recommandations idoines.

Les résultats obtenus sur les quatre phases abordées (Pré-épreuve, épreuve, post-épreuve d'admissibilité, et admission) montrent que les risques de corruption sont omniprésents tout au long du processus d'organisation de concours administratif. Pour chacune des quatre phases, à l'unanimité, les participants sont fermement convaincus que les étapes suivantes présentent une sévérité importante :

Phase	Etapes
Pré-épreuve	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration de l'arrêté portant ouverture de concours ; • La nomination des intervenants ; • L'étude et la validation des dossiers de candidature ; • L'élaboration et la validation de la liste des candidats autorisés à concourir ; • La conception des sujets (nomination des concepteurs, réception et traitement des sujets).
Epreuve	<ul style="list-style-type: none"> • L'envoi et la sécurisation des sujets ; • La multiplication et le scellage des sujets ; • Le déroulement des épreuves.
Post-épreuve	<ul style="list-style-type: none"> • La séance de correction ; • La saisie de notes et des manchettes (traitement informatique) ; • La délibération et la publication des résultats.
Admission	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-épreuve d'admission ; • Post-épreuve d'admission (traitement informatique).

Ces risques proviennent, d'une part, du non-respect des textes et du manuel de procédures régissant les concours administratifs, et d'autre part, de la défaillance du système de contrôle tout au long du processus.

Les résultats obtenus ont également montré que la persistance des pratiques de corruption dans le processus d'organisation de concours administratifs est liée à l'absence de sanctions à l'égard des auteurs de la corruption, à la recherche de gain facile et au mauvais fonctionnement de l'administration entraînant l'absence de transparence et de redevabilité.

Par ailleurs, des imperfections tant du point de vue tactique, stratégique qu'organisationnel ont été décelées et analysées. De ce fait, des recommandations ci-après, visant à améliorer cette situation ont été émises :

- Etablir un chronogramme réaliste conformément aux textes (respectant les délais prescrits dans le décret portant organisation des concours et dans le manuel de procédure) et qui sera à respecter strictement ;
- Impliquer les OSC tout au long du processus et mettre en place un mécanisme de contrôle-citoyen (en matière de veille et interpellation) ;
- Permettre aux partenaires d'accéder aux documents et aux bases de données dont la sauvegarde doit être effectuée journalièrement ;
- Séparer la fonction de jury de correction, jury des épreuves orales et jury de délibération ;
- Concevoir et standardiser un nouveau logiciel unique de gestion des concours administratifs valable pour toutes les entités ;
- Mettre en place un cadre réglementaire pour délimiter la souveraineté de jury ;
- Mettre les organisateurs à l'abri de toutes sortes de pressions et d'intervention ;
- Ecarter toutes les possibilités de prises de décisions de complaisance ou supprimer les pouvoirs discrétionnaires des hauts responsables ;
- Dématérialiser le processus d'organisation des concours pour limiter autant que possible l'intervention humaine ;
- Rendre effectif le texte régissant la GPEEC ;

- Professionnaliser l'organisation des concours administratifs ;
- Mettre en place un système d'évaluation efficace, pendant et après la formation initiale au sein des EPNFP ;
- Responsabiliser l'ensemble du personnel concerné par la préparation, l'organisation et le déroulement des concours.

De tout ce qui précède, il s'avère nécessaire de cerner et démanteler tous les risques de corruption dans le processus d'organisation des concours administratifs à l'aide des mesures sus énumérées.

Mais surtout, il convient d'intensifier l'application de la loi en la matière afin de dissuader toutes les intentions corruptives et de mettre fin au sentiment d'impunité.

Il est vain de lutter contre la corruption dans l'administration si on ne fait pas l'effort d'en baliser l'accès, dès les procédures d'entrée. C'est un cercle vicieux qu'il faut briser sinon la lutte sera toujours vouée à l'échec.

NON A LA CORRUPTION



i-Toroka DOLEANCE ANONYME

sur

www.bianco-mg.org



BIANCO ANTANANARIVO

Villa « La Piscine » Ambohibao
BP 399 – Antananarivo 101



033 54 600 00



bianco-mg.org



[biancomadagascar-page](https://www.facebook.com/biancomadagascar-page)



[https://bianco-mg.org](https://www.bianco-mg.org)



BIANCO MAHAJANGA

Villa «Baobab» Mahajanga Be - BP. 708
Mahajanga 401

E-mail : bianco.dtmga@moov.mg
bianco.dtm@bianco-mg.org

Tél : + 261 32 61 483 50
+ 261 33 61 483 50
+ 261 34 81 483 50



BIANCO ANTIRANANA

Terrain La Radio Soafeno Sans fil
E-mail : bianco.dtd@bianco-mg.org
BP : 524 - Antsirana 201
Tél : 032 90 697 40



BIANCO ANTANANARIVO

Villa La Piscine Ambohibao,
BP 399 Antananarivo 101
E-mail : bianco.dta@bianco-mg.org
Tél : 033 02 002 96
033 54 600 00



BIANCO TOAMASINA

Angle Boulevard Joffre, rue Bir
Hakeim
BP 517 Ampasimazava
Toamasina (501)
E-mail : bianco.dtt@bianco-mg.org
biancodtt@moov.mg
034 26 055 41 / 032 81 220 97



BIANCO TOLIARA

Fokontany/Quartier :
Aamorondriaky Toliara centre TOLIARA
BP: 531

E-mail : bianco.dtu@bianco-mg.org

Tél : 038 52 789 11
038 53 900 83
038 63 401 30



BIANCO FIANARANTSOA

Bâtiment «Haoigna» Tanambao
BP : 1225, Fianarantsoa 301
E-mail : bianco.dtf@bianco-mg.org
Téléphone: 034 27 165 55

Azo atao ihany koa ny mifandray amin'ny:

Ce document a été édité avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet sur la Prévention et la lutte contre la corruption selon une approche basée sur les Droits de l'Homme.

